

Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE **01 OCTOBRE 2013** À 19H00 AU 94, RUE PRINCIPALE À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

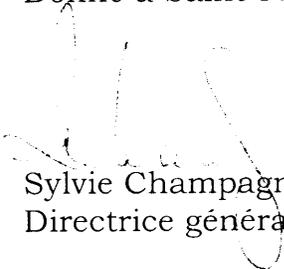
Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # **2013-09-0004** suivante:

Nature et effets : Permettre la construction d'un bâtiment accessoire à 7.9 mètres de hauteur.

Identification du site concerné : lot 4 099 923 du cadastre du Québec situé au 2 rue Principale.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 13 septembre 2013.



Sylvie Champagne
Directrice générale